

Vous devez utiliser ce formulaire si :

- vous construisez une seule maison individuelle ou ses annexes.
- vous agrandissez une maison individuelle ou ses annexes. Vous aménagez pour l'habitation tout ou partie d'une construction existante
- votre projet comprend des démolitions.

Pour savoir précisément à quelle(s) formalité(s) est soumis votre projet, vous pouvez vous reporter à la notice explicative ou vous renseigner auprès de la mairie du lieu de votre projet ou vous rendre sur le service en ligne Assistance aux demandes d'autorisations d'urbanisme (AD'AU) disponible sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Cadre réservé à la mairie du lieu du projet

P C 0 2 7 4 2 6 2 3 A 0 0 0 9  
Dpt Commune Année N° de dossier

La présente demande a été reçue à la mairie

le 24/08/2023



Cachet de la mairie et signature du receveur

Dossier transmis :

- à l'Architecte des Bâtiments de France  
 au Directeur du Parc National

**Sonia LACAS,**  
Maire

### 3.1 Localisation du (ou des) terrain(s)

Les informations et plans (voir liste des pièces à joindre) que vous fournissez doivent permettre à l'administration de localiser précisément le (ou les) terrain(s) concerné(s) par votre projet.

Le terrain est constitué de l'ensemble des parcelles cadastrales d'un seul tenant appartenant à un même propriétaire.

Adresse du (ou des) terrain(s)

Numéro : 16 Voie : RUE SYLVAIN SENECAUX

Lieu-dit : LOT C

Localité : NEAUFLES SAINT MARTIN

Code postal : 2 7 8 3 0

Références cadastrales<sup>(3)</sup> :

<sup>(i)</sup> Si votre projet porte sur plusieurs parcelles cadastrales, veuillez renseigner la fiche complémentaire page 9.

Préfixe : \_\_\_\_\_ Section : A D Numéro : 5 5 0 Superficie de la parcelle cadastrale (en m<sup>2</sup>) : 839

- Nouvelle construction  Travaux sur construction existante

Courte description de votre projet ou de vos travaux :

Construction d'une maison individuelle composée d'un rez de chaussée et de combles perdus à 35°.

La toiture sera en ardoises fibrociment type DOLMEN 40 X 24.

Les débords de toit seront en 20 cm en façades.

Les gouttières et descentes de gouttières seront en aluminium gris anthracite.

Les menuiseries seront en PVC et aluminium blanc.

La porte d'entrée sera de couleur gris anthracite RAL 7016.

L'enduit sera gratté ton pierre.

Les ouvertures de la façade sur rue seront encadrées d'un ton pierre WB016.

Un soubassement en briquettes de parement ton pierre sera créé au pourtour de la construction. (à charge clients)